

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
séance du 03 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence le Monsieur BOQUET Cédric Maire

Présents : Mr BOQUET Cédric, Mme RATIER Annabelle, Mme ALBERT Aurélie, Mme SKRZYNSKI Delphine Mme SERRAZ Marie- Christine
Mme COTEL Laurine, Mme PREVAL Aurore,
Excusées : Mme PROISY Gaëlle, Mme RATIER Annabelle (pouvoir),

Secrétaire de séance : Marie-Christine SERRAZ

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024

Le Maire présente le compte administratif tel qu'il se présente à l'appui du compte de gestion

	<u>dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Fonctionnement	97 692.89 €	130 774.41 €	33 081.52 €
Investissement	17 925.93 €	18 668.36 €	742 43 €
Résultat.Reporté N-1		96 554.08 €	96 554.08 €
Solde Invest N-1	17 692.37		-17 692.37 €
<u>Résultat cumulé</u>	133 311.19 €	245 996.85 €	112 685.66€

Par vote à l'unanimité le compte administratif est approuvé ainsi que le compte de gestion.

Vote des taux d'imposition 2025

Le Maire présente l'état de notification des taxes directes locales 2025 et propose de ne pas augmenter les taux :

Taxe d'habitation : 9.60 % Taxe foncière bâtie : 33.54%
Taxe foncière non bâtie : 17.00 % CFE (Contribution Foncière des Entreprises) : 11.29 %

Vote à l'unanimité

Vote du Budget primitif 2025 :

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2023 dans son ensemble soit

	Dépense	Recette
Section de fonctionnement	234 602.66 €	234 602.66 €
Section d'investissement	32 559.94 €	32 559.94 €

Le budget est voté à l'unanimité.